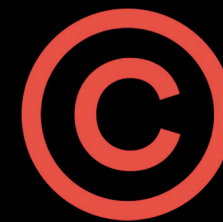




MERCI
de soutenir
la culture!



**Centre culturel
Desjardins**

LA FRESQUE /

un projet culturel, communautaire
et économique fait **par** la communauté,
pour la communauté.

**PARTENAIRE
MAJEUR**



Desjardins

Caisse de Joliette et
du Centre de Lanaudière

CAMPAGNE DE FINANCEMENT CABARET LA FRESQUE

UN PROJET PORTEUR OUVERT SUR LA COMMUNAUTÉ

Le Cabaret La Fresque s'inscrit dans une vision concertée du centre-ville pour en faire un pôle culturel unique et un espace de vie communautaire qui contribue à l'effervescence économique.

Pensé comme un lieu à échelle humaine, le Cabaret La Fresque est un véritable levier de transformation pour la collectivité. Ses retombées seront multiples, durables et stratégiques, tant sur les plans culturel, économique que social.

LES RETOMBÉES ATTENDUES

Retombées culturelles

Le Cabaret bonifiera l'offre culturelle de Joliette avec une salle adaptée aux formats intermédiaires, soutenant la création et la diffusion d'artistes locaux, régionaux et émergents. Il favorisera l'accessibilité à la culture pour tous les publics et stimulera la vie artistique par des résidences, des laboratoires de création et des collaborations interdisciplinaires.

Retombées économiques

Ancré au cœur du centre-ville, le projet générera une hausse de l'achalandage et des retombées positives pour les commerces, restaurants et services de proximité. Il créera des emplois directs et indirects et contribuera à l'attractivité touristique dans une démarche de revitalisation urbaine.

Retombées sociales

Espace rassembleur et inclusif, le Cabaret renforcera le tissu communautaire et le sentiment d'appartenance en valorisant les initiatives citoyennes et la participation des organismes communautaires à la vie culturelle locale.



EN SAVOIR PLUS SUR LE CABARET

- Salle polyvalente et multifonctionnelle proposant plusieurs configurations ;
- 300 places en formule places assises et 450 places en cabaret debout ;
- Sera construit sur le site de l'ancien cinéma, en plein cœur du centre-ville de Joliette ;
- Ouverture prévue en 2027-2028 ;
- Le bâtiment appartiendra exclusivement au Centre culturel Desjardins.

Le projet repose sur un modèle de financement basé sur un partenariat public et communautaire. La Ville de Joliette s'engage à offrir un soutien structurant à long terme via une entente d'utilisation (valeur annuelle de 300 000\$) permettant de garantir l'accès aux citoyens et organismes du territoire tout en contribuant à l'équilibre

UN SIÈCLE DE CULTURE

1925 Une communauté religieuse de Joliette esquissait les plans de ce qui allait devenir une grande salle de spectacle de 800 places, tout d'abord désignée comme étant la Salle académique, puis Salle Rolland-Brunelle et ensuite Centre culturel Desjardins. Un siècle plus tard, cette salle accueille 90 000 personnes par année et joue toujours un rôle essentiel.

2025 Notre communauté s'unit pour soutenir la construction d'une salle intermédiaire de 300 places. La Fresque sera érigée sur un terrain chargé d'histoires, en plein centre-ville de Joliette. Son architecture est un alliage entre modernité et tradition.

Fort d'un siècle d'expertise culturelle, notre milieu peut compter sur une organisation phare reconnue pour son dynamisme et son audace à l'échelle nationale. Porté par une équipe qui réunit des expertises complémentaires (artistiques, techniques, logistiques, mise en marché et médiation), ce leadership collectif fait la force du projet. Cette même équipe a piloté avec succès le chantier de rénovation de 10 M \$ du Centre culturel Desjardins, un projet salué par plusieurs distinctions. Solidement ancrée dans sa communauté, l'organisation met aujourd'hui ce savoir-faire au service d'un nouveau rêve collectif : la construction d'un cabaret de spectacle appelé à faire rayonner la vitalité culturelle de tout un milieu.

VOLETS DES DONS

Contribuez à la vitalité culturelle de la région en soutenant le volet qui vous tient à cœur :

- **Fonds immobilisation / construction Cabaret La Fresque**
Montant à amasser: 10 M \$

- **Fonds audace artistique et soutien aux artistes**
Montant à amasser: 1,5 M \$

Soutient les initiatives de programmation audacieuses, la relève, les artistes de la région et les productions destinées à une salle de 300 places.

- **Fonds médiation et actions communautaires**
Montant à amasser: 1,5 M \$

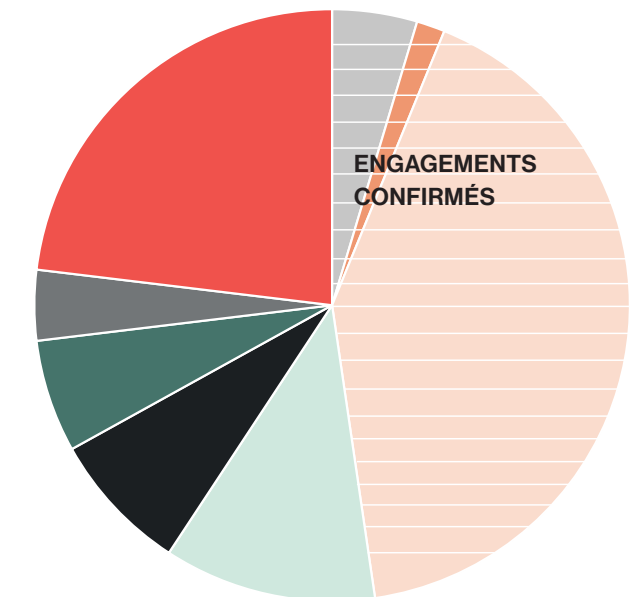
Soutient les projets qui favorisent la rencontre entre les publics et la culture, ainsi que l'accessibilité pour tous.

OBJECTIF À ATTEINDRE 13 000 000 \$ À AMASSER

UN PREMIER DON EN CULTURE

Le crédit d'impôt additionnel pour don important en culture permet à un particulier de bénéficier d'un crédit d'impôt supplémentaire correspondant à 25% du montant d'un don, (doit s'élever à au moins 5 000\$ jusqu'à concurrence de 25 000\$) ce qui permet de récupérer jusqu'à 75% du don.

PROVENANCE DES FONDS



ENGAGEMENTS CONFIRMÉS

- Ville de Joliette (Don du terrain) 600 000 \$
- Caisse de Joliette et du Centre de Lanaudière 200 000 \$
- Donateurs privés 5 400 000 \$

ENGAGEMENTS À VENIR

- Partenaires privés liés à la construction 1 500 000 \$
- Subventionneurs 1 000 000 \$
- Autres partenaires privés 800 000 \$
- Fondations privées 500 000 \$
- Campagne grand public 3 000 000 \$

